

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois

le 4 février à 9h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Divonne-les-Bains (01) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 27 janvier 2023

Nombre de Voix

en exercice : 429
présentes : 142
votantes : 273

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022
BUDGET ANNEXE GRAND CYCLE DE L'EAU VALSERINE**

CSa3
Affectation du
résultat de
l'exercice 2022 –
Budget annexe
Grand Cycle de
l'Eau Valserine

- Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant les dispositions de reprise du résultat comptable au budget,
- Considérant que les résultats à reporter de l'exercice 2022 de ce budget annexe additionnés de ceux antérieurs, se répartissent comme suit :

| | |
|--|---------------|
| o Résultat de la section de fonctionnement : | 330 250.80 € |
| o Résultat de la section d'investissement : | - 45 213.13 € |
| o Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 : | 40 301.00 € |
| o Besoin de financement : | 4 912.13 € |

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

| | |
|--|--------------|
| - Excédents de fonctionnement capitalisés (1068) : | 4 912.13 € |
| - Résultat reporté (R002) | 325 338.67 € |
| - Déficit reporté (D001) : | 45 213.13 € |

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

09 FEV. 2023

Publié ou notifié
le :

09 FEV. 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Françoise VESPA

